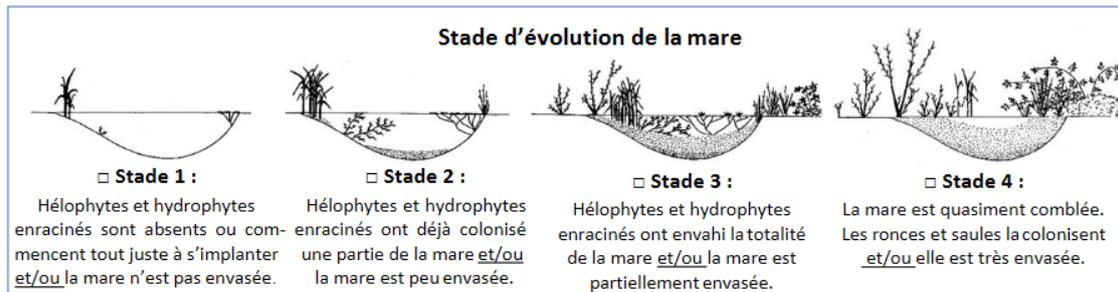


Restauration de mare

Les mares sont des milieux vivants et fragiles évoluant naturellement et qui, à défaut d'entretien pendant de nombreuses années, se dégradent (comblement, embroussaillage...) et nécessitent donc la réalisation de travaux de restauration afin de leur rendre leurs rôles de stockage d'eau, de filtration et de réservoir de biodiversité.



© C. Mouquet

A) Diagnostiquer sa mare, un préalable nécessaire

Réaliser un diagnostic de la mare et évaluer la situation : cette étape est essentielle pour décider des interventions à réaliser **en impactant le milieu le moins possible.**

Ce diagnostic permet de mieux appréhender la situation de la mare, ses usages, son hydrologie (alimentation, exutoire...), ses caractéristiques morphologiques (taille, profondeur, nature du fond...). Ce diagnostic peut par exemple mettre en avant des problématiques telles qu'un ombrage excessif, un défaut d'étanchéité, un envasement important, une eutrophisation, ou des berges trop abruptes ne permettant pas l'installation d'une flore diversifiée. Ces éléments de diagnostic permettront d'envisager les travaux de restauration à conduire.

Un modèle de fiche de diagnostic est disponible dans le centre de ressources du PRAM, ainsi qu'un annuaire des structures ressources du PRAM pouvant vous renseigner ou vous accompagner dans la conduite de ce diagnostic !

B) Quand faut-il intervenir ?

Intervenir de préférence en automne, dès la fin de l'été si la mare est asséchée, mais surtout pas au printemps, période de reproduction de nombreux habitants des mares. En hiver, les travaux peuvent être interrompus à cause du sol rendu impraticable par une trop grande humidité ou le gel.



En milieu méditerranéen, l'automne peut constituer une seconde période de reproduction pour les habitants des mares. Dans ce cas il est préférable d'intervenir en plein été, lors de l'assec estival.

Le calendrier des interventions doit bien tenir compte des différents groupes taxonomiques potentiellement présents. Par exemple, une intervention au printemps peut déranger la nidification des oiseaux, ou encore un débroussaillage en plein mois d'août peut impacter négativement les criquets.

C) Comment restaurer une mare ?

Prévoir le débroussaillage et la coupe de ligneux pour limiter l'envasement dû à l'accumulation de litières et garantir l'ensoleillement de la mare et la vie qui y est associée. Il est toutefois important de maintenir un ombrage minimal (autour de 30%) pour les organismes de la mare (zones de pontes de certains odonates, amphibiens et oiseaux) et pour limiter l'évaporation. Il faut agir en priorité sur les arbres et arbustes présents dans la mare. Il est parfois pertinent de maintenir les arbres implantés sur les pentes les plus abruptes (supérieures à 30°) pour éviter l'effondrement de la berge. La présence de quelques ligneux offre également des reposoirs et des perchoirs de chasse intéressants notamment pour les mammifères, les reptiles et les oiseaux. Pour les mares forestières, il est conseillé d'éclaircir sur une distance de 4 à 8 mètres de la berge sur le pourtour de la mare pour éviter le dépôt excessif de matière organique (feuilles mortes) qui accélère le comblement de la mare (Arnaboldi and Alban, 2006; Herscovici, 2010).

Curage de la mare :

- Pour une mare envasée, prévoir un curage manuel ou à l'aide d'une pelle mécanique à chenille équipée d'un godet plat (en douceur) pour désenvaser la mare en agissant sur les 2/3 tiers de la surface de la mare afin de préserver un refuge pour la faune. Veiller à ne pas creuser au-delà du substrat argileux (ou du dispositif d'étanchéification) qui assure l'imperméabilité du sol ! Pour plus de détails, se référer à la fiche « Création de mare ».
- Pour une mare comblée, le curage pourra être total jusqu'au substrat argileux.
- Essayer de diversifier les niveaux d'eau, en créant des zones peu profondes rapidement réchauffées et des zones plus profondes, protégées du gel en hiver (> 80 cm).
- Laisser poser les matériaux excavés quelques jours à proximité de la berge pour que la faune extraite puisse rejoindre l'eau. La vase ainsi curée est un amendement intéressant pour les terres agricoles.

Réaménager/reprofilier les berges en un tracé sinueux et en créant des pentes douces (< 30°) pour l'installation d'une végétation diversifiée et permettre à la faune sauvage de venir s'abreuver.

Ne pas introduire et **éliminer les espèces exotiques envahissantes animales et végétales** par des interventions d'arrachage ou de pêche (nasses...) en veillant à ne pas perturber les autres espèces de la mare ! Pour la problématique de la gestion des déchets il est possible de se référer au CEN Occitanie ou aux CBN¹, respectivement en charge des stratégies régionales relatives aux espèces exotiques envahissantes (EEE) Faune et plantes exotiques envahissantes (PEE).

Conforter les usages et protéger la mare :

- Limiter le piétinement du bétail et l'altération de la qualité de l'eau par les déjections via l'installation d'une clôture partielle ou totale selon la taille de la mare.
- Aménager un accès à l'eau indirect pour le troupeau via la pose d'un abreuvoir gravitaire, d'une pompe de prairie ou en laissant un accès partiel à la mare pour les grandes mares en bon état.

Fréquence d'intervention: tous les 5 à 10 ans pour une mare forestière, tous les 5 à 15 ans pour une mare prairiale ou en paysage ouvert.

¹ Conservatoire Botanique National méditerranéen de Porquerolles et Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées



Vues avant et après travaux de restauration d'une mare sur la commune de Saint-Paul d'Espis (FDC 82)



Vues avant et après travaux d'une mare utilisée pour l'abreuvement d'un troupeau sur la commune de Fenevrols (FDC 82)

D) Où trouver une entreprise pour restaurer ma mare ?

Les structures locales agissant en faveur des zones humides et des mares (voir l'annuaire des structures ressources du PRAM) connaissent bien souvent un entrepreneur disposant du matériel et des qualités requises pour ce type d'intervention. Un annuaire des entrepreneurs ayant de l'expérience en restauration de mares a été créé et est alimenté en permanence. N'hésitez pas à contacter les structures ressources locales !



Références

Arnaboldi, F. and Alban, N. (2006) *Guide technique. La gestion des mares forestières de plaine.*

Herscovici, C. (2010) 'Les mares d'Ariège: les entretenir et les restaurer', *Fiche technique CATZH09*, n°2

Rédaction : Iris Lang (Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie) & Aude Géraud (Fédération Régionale des Chasseurs)

Relecture : Guillaume Sancerry & Claire Lemouzy (ADASEA 32), Mathieu Denat (Les Ecologistes de l'Euzière), Philippe Mannella (CPIE Quercy-Garonne), Pauline Quintin (Nature En Occitanie)